

---

## Radioprotection de base pour hygiénistes dentaires : les meilleures pratiques

---

### Pertinence clinique

---

L'exposition des patients et potentiellement du personnel clinique aux rayons X est inhérent à l'usage de la radiologie. Puisqu'aucune exposition aux rayons X ne peut être entièrement sans risque, l'utilisation de la radiation par les hygiénistes dentaires est accompagnée de la responsabilité professionnelle d'assurer une protection appropriée. Les modules de gestion fournis lors de la formation permettront notamment à l'apprenant de connaître et comprendre :

- Les lois et règlements en vigueur en matière de radioprotection;
- Les priorités, les composantes et l'utilité d'un programme de radioprotection;
- L'application efficace d'un programme performant dans une clinique.

**DATE :** voir tableau

**HEURE :** 8 h à 17 h, dîner de 12 h à 13 h

**TYPE DE COURS :** théorique interactif

**DURÉE :** 8 heures

**NOMBRE MINIMAL ET MAXIMAL DE PARTICIPANTS :** 35

**COÛT :** 269,04 \$ incluant les taxes, (collations et dîner inclus – UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL)

**LIEU :** voir tableau

### Description de la formation

---

Le but de cette formation est de faire une révision exhaustive des radiolésions, la théorie, la pratique et la gestion en radiologie. La formation offre de nombreux volets pédagogiques abordant notamment les notions physiques, mécaniques et biologiques liées à la dose de rayonnement; les aspects dosimétriques, les meilleures pratiques en radioprotection, les règlements et les responsabilités du responsable de la radioprotection.

**Pour les séances de formation offertes en ligne, un lien de connexion sera transmis aux participants par courriel et un cahier de notes leur sera envoyé par voie postale environ une semaine ou moins avant la tenue de la formation. Lors de la présentation, les participants sont tenus d'avoir l'équipement informatique nécessaire pour supporter toute la durée de la formation.**

## Objectifs d'apprentissage

---

À la fin de cet atelier, les participants devraient être en mesure de (d') :

1. Décrire les principes ALARA et ALADA;
2. Expliquer l'histoire du rayonnement et son utilité, notamment en santé;
3. Découvrir le rôle et les responsabilités du responsable de la radioprotection (RRP);
4. Différencier entre risques et danger, et de donner des raisons expliquant la peur des radiations;
5. Incorporer les meilleures pratiques en radioprotection;
6. Justifier informations de radioprotectons aux patients et à ses collègues.

## Objectifs du cours

---

### Session théorique et de pratique :

Les modules de théorie et de pratique permettront notamment à l'apprenant de (d') :

- Décrire les principes de base du rayonnement;
- Expliquer le fonctionnement des différents appareils d'imagerie dentaire (i.e. intra-oral, panoramique, céphalométrie et TVFC), avec leurs similitudes et leurs différences;
- Raconter les notions de d'émission de rayonnements et d'exposition aux rayonnements;
- Comparer les différentes unités utilisées en radioprotection;
- Employer la terminologie utilisée;
- Découvrir les instruments de mesures et les appareils de dosimétrie;
- Analyser les risques internes et externes;
- Valider les sigles avertisseurs;
- Adapter l'utilisation du blindage et des moyens de protection en fonction du rayonnement;
- Apprécier l'application concrète des principes ALARA et ALADA dans l'utilisation des appareils d'imagerie dentaire;
- Évaluer les risques associés aux rayonnements ionisants, les effets biologiques et grossesse.

## Dates et lieux

---

Ville	Cégep	Date	Heure
En ligne (ZOOM)	ZOOM	Samedi 29 octobre 2022	8 h à 17 h
Montréal	Hôtel Holiday Inn	Samedi 26 novembre 2022	8 h à 17 h
En ligne (ZOOM)	ZOOM	Samedi 18 février 2023	8 h à 17 h
En ligne (ZOOM)	ZOOM	Samedi 11 mars 2023	8 h à 17 h
Laval	Collège Montmorency	Samedi 22 avril 2023	8 h à 17 h

## Conférenciers

---



**Manon Rouleau, ing.**  
Physicienne en radioprotection

Manon Rouleau est une professionnelle rigoureuse et passionnée ainsi qu'une pionnière dans la radioprotection des patients au Québec. Ses objectifs : contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques en radioprotection.

Manon possède un baccalauréat en génie physique (École Polytechnique de Montréal, 1993) et est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). Elle compte près de 25 ans d'expérience en radioprotection, dont plus de 15 ans en imagerie médicale, notamment dans la conformité réglementaire québécoise, l'application et l'élaboration de normes de contrôles de qualité en imagerie médicale et l'optimisation des doses aux patients. Outre sa contribution à plusieurs guides d'application de normes en contrôles de qualité en imagerie médicale (Tomodensitométrie, mammographie, planification immobilière des unités d'imagerie médicales, etc.), elle a participé à divers comités et groupes de travail en radioprotection, au niveau provincial et fédéral en plus de publier et présenter lors de congrès canadien et internationaux, en physique médicale, en radioprotection et en imagerie médicale. Elle a été directrice par intérim du Centre d'expertise clinique en radioprotection du Québec et est actuellement vice-présidente, opération et contrôle de qualité chez Radioprotection Inc.

En plus de sa pratique professionnelle, Manon s'implique aussi activement depuis près de 20 à l'Association canadienne de radioprotection (ACRP-CRPA). Elle a notamment été membre du conseil d'administration et a organisé plusieurs congrès en radioprotection. Elle est aussi membre du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec (APIBQ) et de son comité de radioprotection.

---



**Stéphane Jean-François, ing., M. Env., CHP**  
Spécialiste certifié en radioprotection

Stéphane Jean-François est un formateur chevronné, dynamique et pratique qui a donné plusieurs centaines de formations et conférences en radioprotection au cours de sa carrière.

Stéphane est ingénieur-physicien, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 1995 et titulaire d'une maîtrise en environnement obtenue en 2009. Stéphane a été le second au Québec en 1998, à obtenir la prestigieuse certification de spécialiste en radioprotection de l'American Academy of Health Physics. Dès le début de sa carrière, il a œuvré en radioprotection, notamment du côté réglementaire avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il a travaillé 16 ans comme spécialiste en radioprotection et chef de service pour le complexe pharmaceutique de Merck, mettant en œuvre le programme de radioprotection des utilisateurs de radionucléides et d'appareils à rayons X, le programme environnemental et plusieurs aspects de la santé et sécurité en milieu de recherche et de production. Il a été membre du CA (directeur et président) de l'Association canadienne de radioprotection (ACRP) et est impliqué dans certains comités et groupes de travail canadiens. Il a été éditeur en chef du Bulletin de l'ACRP pendant 10 ans. Il est aussi membre du comité de radioprotection de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec (APIBQ).

Stéphane a fondé la compagnie GammaSapiens qui se spécialisait dans la formation en radioprotection. Cette compagnie a fusionné avec Radioprotection Inc., une compagnie fondée en 1982 qui donne tous les services intégrés de radioprotection, de l'inspection et contrôle de qualité des appareils à rayons X aux formations variées en radioprotection en passant par une majorité de services d'analyses en laboratoire et de consultation. Stéphane est le président de Radioprotection Inc. et spécialiste certifié en radioprotection depuis 2012.

## **Politique de remboursement**

---

Un remboursement vous sera accordé si votre demande écrite est acheminée par courriel ou parvient au siège social 30 jours avant la date du cours choisi. Le remboursement sera assujéti à une retenue de 30 % pour frais administratifs. Votre demande devra être adressée à Liliane Mukendi par courriel à [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com).

## **Formations organisées par l'OHDQ**

---

Dès votre inscription à un cours de l'OHDQ, les heures seront automatiquement comptabilisées à votre dossier de membre. Toutefois, si vous êtes absent le jour de l'évènement et/ou omis de signer la feuille de présence, l'Ordre annulera les heures concernées.

[\*\*Vous inscrire\*\*](#)